

Mercredi 15 décembre 2021 - Catégorie: **HFR** - Ecrit par **Service de communication**

Les Urgences de Tafers deviennent officiellement une Permanence au 1er janvier 2022

Comme annoncé au mois de mai, le Service des urgences de l'HFR Tafers se transforme en une Permanence. Les patient.e.s adultes ayant besoin d'une consultation ambulatoire sans rendez-vous pour des urgences non vitales y sont accueilli.e.s tous les jours de 8 h à 22 h.

Communiqué de presse

Fribourg, le 15 décembre 2021

Les Urgences de Tafers deviennent officiellement une Permanence au 1^{er} janvier 2022

Comme annoncé au mois de mai, le Service des urgences de l'IFRR Tafers se transforme en une Permanence. Les patient.e.s adultes ayant besoin d'une consultation ambulatoire sans rendez-vous pour des urgences non vitales y sont accueilli.e.s tous les jours de 8 h à 22 h.

Les Permanences de l'hôpital Moudonnois (IFRR) – sur les sites de Riaz, de Meyriez-Murten et désormais de Tafers – assurent une prise en charge des patient.e.s à partir de 16 ans pour les consultations ambulatoires sans rendez-vous et pour toutes les urgences dites non vitales.

L'IFRR Fribourg – Hôpital cantonal demeure quant à lui le centre de référence du canton pour les urgences adultes et pédiatrique 24 heures/24. Le site dispose d'un plateau technique complet permettant la prise en charge de tous les patient.e.s, notamment les cas complexes et lourds, grâce à son service de soins intensifs et ses blocs opératoires.

Et pour rappel, afin de répondre au mieux aux besoins de la population Moudonnoise, l'IFRR App est désormais accessible sur les smartphones. Elle permet de suivre en temps réel le taux d'occupation des Urgences de l'IFRR Fribourg – Hôpital cantonal et des Permanences des différents sites.

Service de presse

Catherine Favre-Kruti, responsable communication et marketing
T +41 26 306 01 25

CP_permanencetafers_2021_FR.pdf (384.06 Ko)